

ANTISCIVOLO SYSTEM SPRAY

TRAITEMENT ANTIDÉRAPANT INCOLORE
SPÉCIFIQUE POUR LES PETITES SURFACES



ANTISCIVOLO SYSTEM SPRAY est un traitement antidérapant transparent prêt à l'emploi pour les petites surfaces telles que les escaliers, les rampes et les receveurs de douche, même en plastique. Il agit sur la structure du revêtement, en créant un profil de treillis qui, au contact avec l'eau, augmente le coefficient de frottement statique et dynamique des sols ordinaires, et réduit le risque de chutes et d'accidents par glissement sur les surfaces mouillées dans les lieux publics et dans l'environnement domestique. **ANTISCIVOLO SYSTEM SPRAY est facile à appliquer et ne jaunit pas.**

UTILISATIONS

ANTISCIVOLO SYSTEM SPRAY est facile à appliquer et est spécifiquement conçu pour le traitement antidérapant des petites surfaces dans les environnements potentiellement à risque tels que les cuisines, salles de bains et locaux de service, les garages, caves, terrasses, entrées et aires d'accès, etc. Quelques applications possibles :

- ✓ Rampes et escaliers
- ✓ Passerelles
- ✓ Balcons
- ✓ Baignoires et receveurs de douche



SURFACES APPROPRIÉES À L'APPLICATION

Céramique, porcelaine, clinker, grès, pierres naturelles et matériaux à base de ciment, asphalte, métaux et plastiques.

COMMENT CELA FONCTIONNE

Appliqué sur une surface propre et exempte de résidus huileux, **ANTISCIVOLO SYSTEM SPRAY** interagit avec la microstructure du revêtement, en créant un profil de treillis qui, au contact de l'eau, augmente considérablement le coefficient de frottement et par là la sécurité du sol.

EFFETS SUR LE RENDEMENT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE TRAITÉE

ANTISCIVOLO SYSTEM SPRAY est incolore, ne jaunit pas et n'altère pas la surface sur laquelle il est appliqué. Compte tenu de la nature alcaline du produit, il est toutefois recommandé de faire un test sur une petite surface pour vérifier toute éventuelle altération du brillant et/ou de l'esthétique du sol.

MODE D'EMPLOI

Porter des gants, un masque et des lunettes de protection.

1. Nettoyer soigneusement la surface à traiter, en s'assurant qu'il n'y a aucun résidu huileux ou traitement antérieur (cires ou films de protection).
2. Protéger le périmètre de la surface traitée.
3. Agiter le flacon avant utilisation.
4. Pulvériser uniformément **ANTISCIVOLO SYSTEM SPRAY** sur une surface sèche et propre à une distance d'au moins 15-25 cm, tout en maintenant le flacon à la verticale.
5. Laisser sécher.

CONSOMMATIONS

Le rendement indicatif de **ANTISCIVOLO SYSTEM SPRAY** est de 7 m² de superficie traitée par emballage (400 ml). Certains facteurs tels que la ventilation, la porosité du support et son état de propreté peuvent affecter les performances du produit.



DURÉE DU TRAITEMENT

Dans des conditions d'utilisation normale, la durée du traitement est de 3 ans.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	Liquide incolore
TEMP. DE CONSERVATION	5 - 35°C
TEMP. D'APPLICATION	10 - 30°C
TEMPS DE SÉCHAGE (22°C - 50% H.R.)	Au toucher : 10 min Possibilité d'appliquer une autre couche de produit : 30 min Praticable après : 24 heures
RÉSISTANT AUX HUILES ET À L'ESSENCE	Oui
RÉSISTANT AUX TEMPÉRATURES ÉLEVÉES	env. 175 °C
CONSOMMATION	environ 7 m ² par emballage de 400 ml
EMBALLAGES	Flacon spray de 400 ml
CONSERVATION	24 mois

Mentions Légales - Version SLCMP du 01.03.2017

Pour les valeurs et les données techniques contenues dans la présente Fiche, Draco Italiana s.p.a. adopte les paramètres indiqués dans ladite Fiche avec les normes de référence correspondantes.

Le Client est tenu de vérifier que la présente fiche et les valeurs indiquées sont valables pour le lot de produits qui l'intéresse et ne sont pas dépassées car remplacées par des éditions ultérieures. Dans le doute, il sera possible de vérifier la conformité de la Fiche à la fiche en vigueur au moment de la conclusion du contrat d'achat-vente présente sur le site www.draco-edilizia.it, et/ou de contacter au préalable le Bureau Technique.

Les conseils concernant l'utilisation des Produits, prodigués verbalement ou par écrit par notre personnel, à la demande du Client, ne constituent pas une obligation accessoire du contrat d'achat-vente, ni une prestation contractuelle de notre part. Ils se basent sur notre expérience et se limitent à l'état actuel de nos connaissances pratiques et/ou scientifiques ; par conséquent, ils ne sont pas contractuels et n'engagent ni le client ni l'applicateur. En particulier, le Client est tenu d'essayer nos produits afin de vérifier leur conformité au type d'application et d'utilisation prévu, et est seul responsable des choix opérés.